



Éditorial

Nous sommes heureux de vous présenter ce deuxième numéro du bulletin municipal nouveau «look». J'ai bien conscience que le premier numéro (suivi de très près par un nouveau «Vivre à Gluiras») a pu prêter à confusion. C'est ce qui explique ce changement de présentation.

Dans un souci de transparence, le compte rendu du conseil municipal du 11 avril avait été mis en ligne sur le site de la commune. Voilà ce qui explique sa présence in extenso sur le dernier Vivre à Gluiras. Bien sur il eut été élégant que cette publication laisse la primeur de la diffusion de ce compte rendu au bulletin communal. Mais, foin des polémiques, l'essentiel est que la population soit informée ! Au passage, merci aux sponsors qui ont permis le recours à une graphiste pour vous livrer cette nouvelle formule.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement tous ceux qui sont venus partager la fête du «Pibou» (voir en pages intérieures) ainsi que tous ceux, familles et amis, qui ont donné un coup de mains aux élus pour que le service soit à la hauteur de l'événement.

Je salue les nouveaux arrivants qui viennent conforter notre programme de rénovation du parc locatif. Ils participent au sauvetage de notre école qui, malheureusement et ce malgré nos 5 nouveaux inscrits ne comptera que 17 élèves à la prochaine rentrée.



Les travaux de voirie, rebouchage des trous qui ornent nos routes depuis trop longtemps ont repris. Tant que les incertitudes pesant sur notre budget ne seront pas levées ces travaux resteront à un niveau modeste : seules les urgences seront traitées.

Bonnes vacances à tous, profitez au mieux de ces bons moments de convivialité, en famille et avec vos amis, que ce soit dans notre beau village ou ailleurs.

Marc Tauleigne

Sommaire

Vie de la Commune
Travaux
Vie de la CAPCA
Culture, Sports et loisirs
Agenda

Au conseil municipal

Voici les décisions essentielles votées lors des derniers conseils. Vous trouverez l'intégralité des délibérations sur le site de la commune ou en consultation à la mairie.

Séance du 16 mai

Adhésion au SIVU Inforoutes de l'Ardèche pour la maintenance informatique de la mairie.

Décision de vente de La Pise, pour 48 000€ à un jeune couple avec deux enfants (voir article par ailleurs).

Décision de vente pour 5 094€, d'une parcelle de terrain à la Famille Lemoine, mitoyenne de la maison rose, pour leur permettre de créer une ouverture sur leur façade est.

Délibération pour extension de l'éclairage public à La Grange pour un coût de 544€ HT.

Délibération pour engager les travaux dans l'appartement N°6 de l'ancienne usine à hauteur de 5 000€ ce afin de tenir les promesses de l'ancien maire.

Décision de vendre l'épaveuse communale (2 500€) et de signer une convention avec l'acheteur pour le fauchage de nos 100 km d'accotements. Coût du fauchage pour 2014 : 2 540€.

Décision de souscrire un emprunt de 80 000€, prévu au budget voté en février par l'équipe précédente, sans lequel aucun investissement voierie ne peut être envisagé.

Passage à la facturation semestrielle de l'eau en maintenant les tarifs votés au conseil du 20 février 2014 par l'ancien conseil.

Engagement de la dépense de 1 248€ pour le feu d'artifice prévu dans le cadre du programme du Comité des fêtes.

Vote de la subvention de 100€ pour les olympiades organisées à Gluiras par le Comité Omnisport des Châtaigniers. Il s'agit de rencontres interclasses d'athlétisme avec les écoles voisines.

Séance du 28 mai



Cette séance a abordé la révision des tarifs de la salle des fêtes qui passent à : 190 € forfait week-end pour les gluirassous en prestation complète (110€ sans la cuisine). Tarif inchangé pour les non résidents soit 380€ pour la prestation complète. 70€ pour les associations le CDF, qui assure la gestion de la salle, n'ayant pas souhaité offrir à celles-ci le forfait ménage imposé à 70€.

Stagiaire aux services techniques. Le conseil a décidé d'accéder à la demande de l'avocat de Faryd Delarbre en proposant un stage à Faryd afin de lui permettre de quitter la détention provisoire dans laquelle il se trouvait. Cette décision est réalisable grâce à Vincent, notre responsable des services techniques, qui a accepté la lourde responsabilité de ce stage.

Les élus devaient aussi aborder un épineux problème avec l'annulation, à la demande du Préfet, du recrutement de notre secrétaire, Céline Cuvilliez, comme stagiaire au motif que le poste sur lequel Céline était recrutée ne pouvait être vacant. En effet la disponibilité obtenue pour 6 mois supplémentaires (jusqu'au 25 août 2014), en prolongation de son congé parental, par notre ancienne secrétaire lui garantissait le maintien de son poste. Céline passe donc en CDD jusqu'au 1er septembre et pourra postuler à nouveau sur le poste devenu vacant à cette date puisque Mme Pesce a prolongé sa disponibilité d'un an. Cette vacance est légalement publiée sur le site de la Fonction Publique Territoriale. On ne peut que regretter une telle faute de recrutement. Vous pouvez aisément imaginer que cette situation a généré, pendant quelques jours, un climat un peu tendu à la mairie. Heureusement, les choses se sont désormais bien apaisées et le travail se fait en bonne intelligence.

Suite à cette erreur, un appel à candidature est lancé depuis le 1er juillet pour le poste d'attaché territorial 2ème classe à pourvoir au 1er septembre, cette fois-ci en toute légalité.

Vote d'un budget formation pour les employés communaux et/ou

les élus à hauteur de 3 000€ afin de pouvoir faire face à d'éventuelles demandes.

Les demandes de subventions de diverses associations ont été traitées. Le Maire en a profité pour rappeler l'importance de la vie associative pour le lien social qu'elle génère. Le Comité des Fêtes obtient les 500€ demandés pour le festival, les 500€ pour les castagnades sont en attente d'un programme justifiant cette subvention sachant que le PNR prend en charge certaines manifestations.

Les Légrémiss, nos joyeux randonneurs, obtiennent les 500€ demandés pour leur deux manifestations phares que sont la Ronde des Fours et Le Trail des Châtaigniers.

L'association Gluiras accueil n'a pas demandé de subvention mais bénéficie d'un nouveau local qui a nécessité 1 500€ d'investissement en travaux.

L'UNRPA : a reçu ce qui était promis par l'ancien conseil : mise à disposition de la salle des fêtes et apéritif offert par la municipalité lors du repas du 17 juin.

Enfin, concernant l'ACCA (Chasseurs) nous sommes en attente d'une éventuelle demande assortie du bilan 2013.

Séance du 20 juin

Cette séance nous était imposée, à cette date précise, pour procéder à l'élection du délégué de la commune aux élections sénatoriales de septembre.

Le Maire, Marc Tauleigne, sera le délégué avec comme suppléants Gildas Courthial, Mickaël Havond et Georgette Armand.

Par ailleurs, le Conseil municipal en a profité pour voter le principe de la mise en route de la révision du PLU.

Pareillement pour l'appel d'offre afin de trouver un bureau d'études en charge du projet de la nouvelle école.

Le conseil a aussi désigné ses représentants dans les commissions de la CAPCA.

Enfin, la tarification semestrielle de l'eau a été adoptée.

Avant la clôture de la séance Le maire a tenu à informer les élus sur la situation financière de la commune en attendant la notification officielle (voir article sur le budget).



Commémoration : 8 mai 1945

Première cérémonie officielle pour le nouveau conseil quasi au complet. Devant une assistance assez fournie, Mr le Maire a, comme il se doit, lu le message de Mr Kader Arif le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Un message fort pour rappeler que le 8 mai restera une date fondatrice pour l'Europe de la Paix. La traditionnelle gerbe a été déposée par les deux plus jeunes conseillers, Maryline Michel et Gildas Courthial accompagnés du maire, l'écoute de la Marseillaise venant souligner cet instant de recueillement. Malgré quelques hésitations, l'émotion et la sincérité étaient bien tangibles.

Un vin d'honneur, proposé autour de la fontaine, sur cette place où les plus anciens, (comme Robert Chabal), se souviennent avoir fêté la libération, a permis l'échange de quelques souvenirs au son de l'accordéon présent pour animer la ronde des fours.



Budget Primitif 2014 : À revoir...

Comme je le craignais, avant l'élection dans ma réponse au Vivre à Gluiras N° 153, la situation financière de la commune vire à la version pessimiste de mon analyse. Les services préfectoraux ainsi que le comptable de la trésorerie de St Pierreville ont, à ma demande, analysé le budget élaboré par Elisabeth Le Bournault et voté par le conseil municipal du 20 février juste avant les élections. Ces deux instances administratives qui nous chapeautent ont déclaré ce budget «non sincère» ce qui signifie en clair qu'il comporte des chiffres essentiels qui sont faux et ce en toute connaissance de cause.

La dernière réunion de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) à laquelle je participai a confirmé que notre commune serait redevable envers la CAPCA, en l'état actuel des travaux de cette commission, d'une allocation de compensation de 58 037 €. Ce chiffre était connu depuis le conseil communautaire du 15 janvier auquel participait notre ancien Maire.

A l'analyse du budget de la commune, cette somme non seulement n'apparaît pas en dépense mais au contraire l'allocation de compensation prévue au budget par Mme Le BOURNAULT apparaît en recette à hauteur de 10 4097 €.

Ce montant est justifié par Mme Le Bournault (VAG N°153) par l'héritage de 165 000 € de charges supplémentaires du fait de la

dissolution de la Communauté de Commune des Châtaigniers. de toute évidence, les techniciens de la CLECT ne font pas les mêmes calculs.

Par contre apparaît bien en recette la part supplémentaire des impôts locaux que nous percevrons en 2014, du fait de la revalorisation des taux, pour un montant qui passe de 41 000€ en 2013 à 104 600€ en 2014.

La prise en compte de ces nouveaux chiffres conduit à une marge brute d'autofinancement non pas de 20 5645€ comme prévu mais de 20 5645 - 16 2134 = 43 511 € qui serait bien loin de couvrir les 166 645 € de remboursement du capital de nos emprunts pour 2014. Il manquerait plus de 120 000€ pour boucler le budget.

Toutes les instances concernées sont alertées (2 rencontres en préfecture et plusieurs avec le trésorier de St Pierreville qui gère notre budget). Seule une décision politique, tant sur l'héritage de l'Hermet qui plombe nos charges transférées que sur la nécessaire solidarité de la CAPCA, peut nous sortir de l'impasse. Sans quoi nous serons en cessation de paiement avant la fin de l'exercice !

Eau : Facture semestrielle

Vous allez recevoir votre première facture d'eau semestrielle, l'assainissement au tarif fixé par la CAPCA apparaît pour ceux qui sont en assainissement collectif. Pour les abonnés qui sont en assainissement non collectif la redevance (voir ci dessous) de 25 € sera directement facturée par la CAPCA. Dernière mise au point : le prétendu avantage fait au résidents secondaires par la facturation semestrielle (VAG N° 156) ne résiste pas à l'analyse car en 2013, durant la période sensible juillet août, 33 résidents permanents ont dépassé le forfait au tarif 1 pour seulement 17 résidents secondaires.



Un "PIBOU" Bien planté !

Plus de 200 personnes avaient répondu à l'invitation des nouveaux élus de la commune pour le traditionnel «Pibou». Les conseillers ayant décidé de jouer collectif pour l'occasion en proposant à la population de se retrouver autour de la salle des fêtes du village pour planter l'arbre symbolisant leur élection, pour l'occasion le pibou devenant un tilleul.

Quelques maires voisins avaient tenu à témoigner leur sympathie et la plupart des anciens conseillers étaient aussi présents ou excusés. Ambiance détendue : musique chansons et pétanque animant l'après-midi... Les habitants ont pu ainsi mieux faire connaissance avec leurs élus. Une centaine d'invités étaient encore là en soirée pour prolonger ce moment de partage

Il n'est pas inutile de rappeler que cette fête ayant un caractère privé, tous les frais (location de la salle comprise) étaient à la charge des élus.

Rendez vous est d'ores et déjà pris pour le premier samedi de juillet 2015 afin de pérenniser ce type de rencontre estivale !



Le nouveau conseil municipal au complet



Clovis et son accordéon



GOURBY
MATERIAUX

Nos horaires
du Lundi au Vendredi :
7h-12h / 13h30-19h
Samedi : 8h-12h

Négociant en matériaux de construction
Vente aux particuliers et aux entreprises

Quartier Les Bruas - 07360 LES OLLIÈRES sur EYRIEUX
tél : 04 75 66 20 74 - fax : 04 75 66 31 54
thierry.courby0652@orange.fr

Premiers mariés du mandat : Géraldine PICOT et Michel COURTHIAL

Ils en parlaient depuis longtemps, des circonstances nouvelles ont fait que l'idée a pris corps : ils ont comme on dit décidé de «régulariser» leur situation administrative. Une cérémonie civile simple mais empreinte d'émotion et pour cause ! Le maire empêché puisque témoin du marié, des adjoints eux aussi momentanément indisponibles, ont permis à Gildas notre jeune conseiller mais surtout le fils de Géraldine et Michel de marier ses parents sous le regard admiratif de son jeune frère Cédric. Le maire-témoin, très ému, a quand même pu en fin de cérémonie dire quelques mots et toute son amitié aux premiers mariés de son mandat.

Même si Géraldine souhaitait la plus grande discrétion, quelques amis attendaient les mariés à la sortie pour un vin d'honneur amical autour de la fontaine du village.



Temps d'Activités Périscolaires : TAP

La nouvelle organisation du temps scolaire entre en vigueur pour toutes les écoles à la rentrée de septembre. La mairie devra donc prendre en charge 3h d'activités périscolaires aux horaires retenus par le conseil d'école en accord avec notre ancien maire. Les enfants auront école le mercredi matin de 9h à 12h. Par contre, le mardi, jeudi et vendredi l'école se terminera à 15h30, le TAP prendra le relais de 15h30 à 16h30. Les horaires de garderie resteront inchangés.

Pour les TAP, ce sont naturellement Géraldine Courthial (qui a validé son BAFA, Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation) et notre ATSEM Anne Félix qui assureront l'encadrement des activités, avec, nous l'espérons des intervenants bénévoles en fonction de ce qui sera proposé.

Ces activités iront des jeux de société au bricolage (fabrique d'un

instrument de musique avec des matériaux de récupération) en passant par le sport pour ce qui est du premier cycle de 7 semaines à la rentrée. On peut aussi envisager le jardinage au printemps, la pétanque, la randonnée, le yoga... en s'appuyant sur quelques bénévoles de nos associations.

Ces activités seront gratuites tant que nous ne feront pas appel à des intervenants extérieurs. Nous comptons aussi sur la mutualisation des moyens dans le cadre de la CAPCA pour étoffer notre offre. Enfin pour être complet il faut savoir que cela aura un coût pour la commune : 2x3h hebdomadaires pour le personnel communal soit environ 2900€/an charges comprises pour une aide de l'état de 90€ par enfant la première année puis, 50€ par enfant

les années suivantes, ceci sans compter l'indispensable budget fournitures.



Rénovation : la maison Mercier

La maison Mercier (anciennement occupée par la Boutique) est en cours de travaux. Un bail est signé pour une occupation à partir du 1er août avec un loyer à 350€. Un grand merci aux artisans qui ont accepté de bousculer leur planning et ont relevé le défi de boucler le chantier avant la fin du mois. Comme d'habitude quelques conseillers ont donné de leur temps pour avancer la remise en état de cette maison. Les nouveaux occupants prennent en charge la réalisation des peintures (fournies par la mairie). Evidemment, sans la vente de La Pise, compte tenu de notre budget «bancaal» rien n'aurait été possible.



Déménagement : la boutique



J'espère que tout un chacun a pu observer quelques changements sur la place du village. Après avoir sérieusement rafraîchi l'appartement inoccupé de l'ancienne cure nous avons poursuivi le travail. La maison Mercier revit et va accueillir la famille ARFI/CASAGRANDE avec leurs deux enfants et bientôt 4 puisque des jumeaux sont attendus pour octobre.

La maison SERRE qui, disons le était un peu la honte visuelle de la place, espace soi disant protégé, a repris des couleurs. Après quelques travaux (merci aux bénévoles) et quelques frais (1500€) nous avons pu y transférer l'association Gluiras Accueil qui était par convention hébergée dans la maison MERCIER. Après quelques tergiversations et échanges de courriers, Juliette GUILLERMOND la présidente de cette association a enfin validé ce transfert. Quelques membres de l'association se sont finalement mis aussi au travail. Même si nous ne sommes pas dupes des motivations de cette soudaine activité, elle fait plaisir à voir ! Le résultat est largement positif pour l'esthétique de la place ainsi que pour le village et c'est bien là l'essentiel.

Une sympathique cérémonie d'inauguration, sur invitation, a eu lieu le 12 juillet à 18heures. Après les discours d'usage, les invités ont pu découvrir les nouveaux locaux et partager le buffet proposé par l'AGA.

Bien évidemment nous rediscuterons de la pertinence de l'occupation de ce local par l'AGA lors du renouvellement de la convention en 2016, cette maison pouvant aussi devenir un superbe logement pour une famille.

S.A.R.L.
HAVOND Mickaël
GENTON Ludovic

06 99 01 48 95 M. Havond
06 31 38 78 23 L. Genton

Plus - 07190 GLUIRAS - 04 75 29 28 82
sarlhavondgenton@aol.com

Voierie : Goudronnage

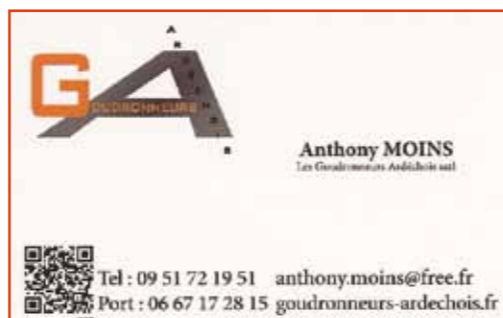
Comme convenu au conseil municipal, une tranche de travaux de goudronnage vient d'être exécutée. Malgré les 15000€ investis, il reste encore à faire pour traiter les urgences : Plos, La Boissière, Antrolles... On se rend compte de l'ampleur de la tâche et du retard accumulé. Comme nous avons décidé de ne pas engager de dépenses non budgétisées au delà de la recette exceptionnelle de 48 000€ générée par la vente de La Pise, la marge de manœuvre est étroite. La remise en état des appartements du parc locatif aura absorbé au final 25 000€, nous disposons donc encore de 8000€ auquel nous pourrions ajouter les 5000€ de la vente, lorsqu'elle sera effective, du terrain à la famille Lemoine (mitoyenne de la Maison Rose). La vente de l'école de Mours nous sortirait de cette passe délicate et nous pourrions alors envisager des investissements plus conséquents pour nos routes.



Travaux : Hermet

Le budget voté par le précédent conseil municipal prévoit un emprunt de 80 000€ pour le poste voierie (Elisabeth Le Bournault parlait d'un programme ambitieux). Malgré notre endettement, cet emprunt est effectivement indispensable pour la bonne raison que les dépenses sur ce poste étaient déjà largement engagées à notre arrivée. Le chantier de voierie à L'Hermet avait débuté et une facture de 6000€ nous attendait, le coût final sera de 45 000€. Nous avons décidé de poursuivre les travaux prévus (il eut été difficile de les annuler) car ils vont contribuer à la mise en valeur des 5 lots de terrains à bâtir qui restent à vendre. Une recette potentielle de 100 000€ qui sera largement absorbée par l'achèvement de la voierie dans ce lotissement tel que cela est prévu au cahier des charges.

Pour être complet dans le domaine voierie, un autre facture nous attend, celle de la reconstruction (en cours) de la passerelle de Chaudebrie sur la Glueyre pour un montant de 18000€. Une subvention de 50% avait été demandée et pourrait être accordée il ne resterait à charge de la commune «que» 9000€. Les autres dégâts sur nos routes, suite aux intempéries d'octobre 2013, ont aussi fait l'objet de la demande de subvention et seront réparés dès que les fonds seront débloqués sachant que les 50% à notre charge représenteront au total environ 14 000€. Vous comprenez donc que l'emprunt de 80 000€ cité plus haut est déjà largement consommé avant d'être disponible.



Après les premiers conseils communautaires de mise en place : élection du président, des vice-présidents et des délégués, la mise en place des commissions a permis de débuter enfin le travail en profondeur. Notre commune dispose d'un délégué dans chacune des commissions.

Commission des finances :

À travers la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) elle apparaît évidemment la plus importante pour nous puisque c'est elle qui déterminera «in fine» notre allocation de compensation liée au passage de La Communauté de Commune des Châtaigniers (CCC) à la CAPCA.

Le maire est le délégué de la commune dans cette commission. Lire l'article relatif au budget 2014.

Commission Culture, sport et vie associative :

Le Vice Président, Christian FEROUSSIER, a souhaité présenter aux communes (ex CCC), lors d'une réunion délocalisée à Marcols Les Eaux, les actions itinérantes envisagées d'ici la fin de l'année sur notre secteur.

Nous pourrions bénéficier d'une journée «Vive la Science» organisée à Guiras ou à Beauvène sur le principe des Olympiades (voir article par ailleurs) pour les écoles concernées. D'autre part, nos enfants seront invités à Marcols en décembre pour un superbe spectacle de marionnettes «le rouge et le vert» par la compagnie du «Japeron Rouge».

Enfin, l'attribution d'une subvention de 500€ pour le festival d'arts organisé par le Comité des Fêtes de Guiras début novembre a été validée par le conseil communautaire du 09 juillet.

Commission tourisme :

le représentant de la commune, accompagné de la Présidente de l'association «les Légrémis», a été invité, par Alain SALLIER, le vice président en charge du dossier, à une réunion aux Ollières concernant la «Dolce Via» autrement dit la Voie Douce sur l'ancienne voie ferrée du CFD. Cette voie a drainé plus de 20 000 visiteurs en 2013. Notre commune est concernée sur près d'un kilomètre au niveau de Geyx. Nous avons un certain retard par rapport aux autres communes riveraines de cette voie par manque d'engagement lors de diverses sollicitations pour améliorer ce tronçon. La CAPCA reprend la gestion de ce patrimoine touristique. Elle assurera l'entretien courant et va sécuriser les deux ou trois secteurs qui le nécessitent. La commune aura la charge de l'entretien des «ouvrages d'art» à savoir, quelques fossés à entretenir et quelques murets à reprendre. Notre ambition étant que Geyx soit une porte d'entrée sur notre territoire et permette de détourner quelques touristes vers nos chemins de randonnée et jusqu'au village.

Décès

Paulette Delarbre

Paulette DELARBRE a laissé dans la peine toute sa famille le 10 juin, après avoir courageusement combattu la maladie. De mes quelques visites à La Marette je retiendrai la chaleur de l'accueil et la tasse de café toujours offerte. A René son époux, à ses enfants Eline, Véronique, Philippe et David, à ses frères et sœurs, le conseil municipal présente ses plus sincères condoléances.

Augusta Armand

Augusta ARMAND s'est éteinte quelques jours plus tard. A 95 ans, elle était une des doyennes des Gluirassous. Son sourire et sa gentillesse ont illuminé notre enfance que ce soit à La Flacheyre ou à la Marette on était toujours bien accueilli. L'église du village s'est montrée trop petite pour recevoir tous ceux qui avaient souhaité témoigner leur soutien. Au nom du conseil municipal, je renouvelle à toute la famille mes très sincères condoléances et mes pensées amicales.

Naissance

Emy Munier

Saluons l'arrivée, le 31 mai 2014, de la petite Emy au foyer de Coraline et Raphaël Munier à La Grange.



Avec l'association : "Les légrémis"

Ronde des Fours 5ème !

Toujours aussi dynamique, le 8 mai, notre association de Randonneurs a superbement réussi sa 5ème Ronde des Fours. Plus de 800 personnes ont pu découvrir le parcours 2014 : un circuit de 13km, à travers la campagne printanière. Le patrimoine bien mis en valeur par les panneaux explicatifs. A chaque four réactivé pour l'occasion, une dégustation de produits authentiques : pain au feu de bois, confitures maison, caillettes... On comprend pourquoi cette manifestation est chaque année plébiscitée par les visiteurs. Une belle carte de visite pour notre commune.



Trail des châtaigniers

Dans un tout autre registre, pour les «accros» de la course hors stade, le Trail des Châtaigniers, remarquablement organisé, se fait lui aussi une place dans le calendrier des sportifs régionaux. Cette année le temps n'était pas au rendez-vous avec une alerte météo la nuit précédente. Certainement ce qui explique la participation modeste (60 coureurs au lieu des 120 de l'édition 2013). Deux parcours proposés : un de 12.5 km et pour les plus aguerris un de 25 km. Circuit très sélectif d'après les spécialistes mais extrêmement varié ce qui le rend très attrayant. Les temps des vainqueurs, en moins d'une heure pour le 12.5 km et en 2 h10 min pour Didier Pontvianne sur le 25 km, témoignent du haut niveau des participants. Pour les accompagnants une randonnée était prévue sur le parcours du 12.5 km. Après la remise des récompenses un repas réparateur était offert aux coureurs. Encore une belle journée sportive pour laquelle les nombreux bénévoles impliqués méritent un grand bravo.



Deux gluirassous 8èmes à l'arrivée du 25 km

Olympiades : le 30 juin à GLUIRAS



À l'initiative du Club Omnisports des Châtaigniers, «les olympiades» réunissent, depuis 11 ans, les enfants des écoles de St Pierreville, Albon, Marcols, Gluiras, Issamoulenc, Saint Julien du Gua, Saint Etienne de Serre et Beauvène soit près de 140 enfants. Il s'agit d'une journée d'initiation aux disciplines de l'athlétisme. Elle est animée par Jérôme BICHOFFE de la ligue d'athlétisme d'Auvergne assisté par des animateurs du Conseil Général. Les installations du plateau sportif à l'entrée du village trouvaient ici tout leur sens. Un pique nique à midi a permis aux enfants de faire face à cette dépense d'énergie, alors que gâteau et sirop, au menu du goûter, ont clôturé la journée. Cette manifestation soutenue par la subvention de chaque commune (100€) et par le Conseil Général. Encore une belle réussite à l'actif des bénévoles du COC. Félicitations aux organisateurs, Alain Risson Président, Christian Berthiaud trésorier et Catherine Véron Clavière qui, avant que chacun rejoigne son école, a tenu à féliciter les enfants et à remercier chaleureusement notre commune pour l'accueil.

Animations : Comité des fêtes

Soirée Gamme Dorée

Beau succès pour cette soirée chanson française, à la salle des fêtes, avec le groupe «la gamme dorée» dont, il est vrai, la réputation n'est plus à faire. La centaine de spectateurs a passé un vrai bon moment et certains ont même été entraînés dans le spectacle par le meneur de la troupe.

Fête de la musique

Cette seconde manifestation de la saison pour le jour le plus long et la fête de la musique, le 21 juin, au théâtre de verdure n'a pas rencontré le succès espéré. Pourtant le groupe «les salmonelles» de Michel Faure était un gage de qualité. On peut s'interroger sur les raisons de ce manque d'engouement : le lieu, l'heure ? Peut-être qu'une fête de la musique au cœur du village, sur la place, serait plus animée et pourrait aisément se prolonger. C'est ce que nous proposerons l'an prochain.

13 et 14 juillet

Le comité des fêtes avait prévu une célébration en deux temps avec le méchoui le 13 au soir et le bal, après le feu d'artifice, le 14. Le méchoui, avec une centaine de participants a trouvé son public. Agneaux et porcelet savoureux, animation musicale, une bonne soirée à l'actif du Comité. Par contre le lendemain soir, le public présent au feu d'artifice ne s'est pas attardé pour profiter du DJ et du bal sur la place. Vraisemblablement la reprise du travail le lendemain. La mairie qui avait le feu d'artifice à sa charge avait proposé de ne faire qu'une soirée le 13 juillet avec Méchoui, feu d'artifice tiré aux abords de la salle des fêtes et bal. Nous pensons que cela mérite réflexion.

Repas : UNRPA

Mardi 17 juin dans le cadre de la salle des fêtes, la section locale de l'UNRPA présidée par Juliette Guillemond recevait les adhérents du secteur sud Ardèche. Une journée bien organisée avec randonnée autour du village pour les «sportifs», pétanque ou tout simplement visite du village. Vers midi, un apéritif offert par la mairie précédait un excellent repas concocté par le traiteur Moins de St Sauveur. L'après midi les activités pouvaient reprendre avec en prime, la possibilité de danse au son de l'accordéon du musicien chargé d'animer l'événement, concours de belote pour près de 80 «accros».. Les 120 participants à cette rencontre sont repartis ravis d'avoir découvert notre village et en se promettant d'y revenir.



En Bref ...

Tri des déchets

Le SICTOM nous informe que 20% de nos déchets sont mal triés et nous demande de faire un effort en respectant bien les informations portées sur les containers.

Centre MultiMédia

Horaires d'été, jeudi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h. Bientôt une connexion WIFI gratuite (Hot Spot) à proximité du centre.



En Bref ...

Mairie

La mairie sera fermée sauf urgences, du 28 juillet au 11 août. Notre secrétaire sera occupée à faire de l'archivage. Le Maire sera absent du 23 juillet au 12 août.

Contact des adjoints :

Georgette Armand : 06 31 91 70 08

Sébastien Fougier : 06 89 88 91 31

François Besson : 04 75 66 66 03

Encombrants

Enlèvement des encombrants : s'inscrire en mairie.

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le jeudi de 15h00 à 17h00 et le premier samedi du mois de 10h00 à 12h00.

Une nouvelle enseignante

Notre nouvelle institutrice, Marlène DESMAISON résidera à Cols où elle et son conjoint ont acheté une maison.

Bienvenue à eux.

Mairie de Gluiras

Tél: 04 75 66 74 30

www.mairie-gluiras.fr

Courriel : mairie-gluiras@wanadoo.fr

Directeur de publication : Marc Taufeigne

Comité de rédaction : municipalité de Gluiras

Crédits photos : Géraldine Courthial

Graphisme : GRAPHÉOL

Impression : Municipalité de Gluiras

POMPES FUNÈBRES

plus de 25 ans
d'expérience

SARL VALLA

Service complet de funérailles

Transport de corps toutes distances

Travaux sur tombe - Plaque - Gravure

CONTRATS OBSÈQUES

MARBRERIE

Menuiserie Générale - Charpente - Vitrage



Le Moulinon
07190 St Sauveur de Montagut

Tél. 04 75 66 25 70

Tél./Fax 04 75 66 25 87

Nouveaux arrivants

Nouveaux propriétaires à La Pise

La vente étant effective depuis le 2 juillet, Margherita CARON, Aurélien LAM WOOM SIN et leurs deux enfants, Orféo et Sinbad, ont pris leurs quartiers dans leur nouvelle maison. Il y a bien longtemps qu'une jeune famille ne s'était pas installée aussi définitivement à Gluiras. Margherita est metteuse en scène, elle aura d'ailleurs l'occasion de nous présenter son dernier court métrage. Aurélien est sculpteur et à ce titre locataire d'un atelier à l'Hermet. Avant de pouvoir vivre de son art, il loue ses services pour toutes sortes de travaux (en ce moment c'est dans la cueillette des myrtilles qu'il exerce son talent !). Le couple aidé de quelques amis s'est déjà mis au travail pour la remise en état de cette maison qui nécessite d'importants travaux avant de pouvoir devenir une résidence à l'année. Leur entrain fait plaisir à voir et nous ne pouvons que leur souhaiter bon courage et bienvenue au village !



Agenda

1er août - Nuit des étoiles avec «les Légrémis» : à 19 h00 conférence en mairie salle du conseil avant la randonnée au Rocher de St Jean pour observer le ciel. Repas tiré du sac.

10 août - Repas organisé par la paroisse protestante

17 août - Fête des moissons

L'après midi, moisson et battage comme dans l'ancien temps - Repas en soirée à la salle polyvalente

24 août - Vide-greniers, brocante - organisés par le comité des fêtes
Rassemblement de voitures anciennes avec les «Vieux boulons lablachérois» de passage à Gluiras

5 septembre à 20h00 - Conseil municipal